

COMMUNE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER

AMENAGEMENT URBAIN BOULEVARD LEGRIS

COMPTE-RENDU DES REUNIONS PUBLIQUES DU 25/07/2024 & 12/09/2024

Présentation

Une réunion « en marchant » a été proposée Boulevard LEGRIS, le 25/07/2024 et le 12/09/2024. Les élus et le bureau d'études A'DAO URBANISME ont constitué des groupes afin d'explorer le site avec les riverains.

Objectifs

- Faire connaissance avec les intervenants du projet.
- Prendre conscience des modes de déplacements doux.
- Aborder l'espace public dans un temps apaisé.
- Appréhender les distances, largeurs, espaces en tant que piéton, porter un œil neuf sur un environnement quotidien.

Compte-rendu

- Problématiques repérées pendant la réunion :
 - Des véhicules circulant à des vitesses inadaptées.
 - L'absence de liaison piétonne tout au long du Boulevard.
 - L'absence d'évacuation d'eaux pluviales.
 - La chaussée dégradée.
 - Le non-respect des nombreuses priorités à droite.
 - La circulation des poids lourds ou véhicules hauts qui abiment le houppier des arbres.
 - Des usagers à vélos qui disposent de peu de place.
 - Des enfants qui jouent dans le Boulevard.
 - La présence d'un terrain « vague » appartenant à la commune avant le pont, peu valorisant

- Éléments du bd Legris appréciés par les participants :
 - L'alignement d'arbres.
 - L'accès à la plage à pied.

- Autres éléments à prendre en compte dans l'étude :
 - Un flux d'enfants, lié à la présence d'habitations et l'accès à la mer.
 - La présence de bancs pour les personnes âgées.
 - L'accès à la gendarmerie.
 - Le N°18 souhaite acheter une partie de terrain le long du Boulevard.
 - Certains logements sont des locations courtes durées, plusieurs voitures peuvent s'y garer.
 - Intersection rue de la mer, plusieurs voitures s'y garent.
 - N°22 : le riverain pense que la grille des EP renvoie les eaux chez lui.

- Pistes évoquées :
 - Améliorer la visibilité des priorités à droite.
 - Inclure une voie piétonne et cyclable.
 - Demande de recalibrer les intersections.